



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

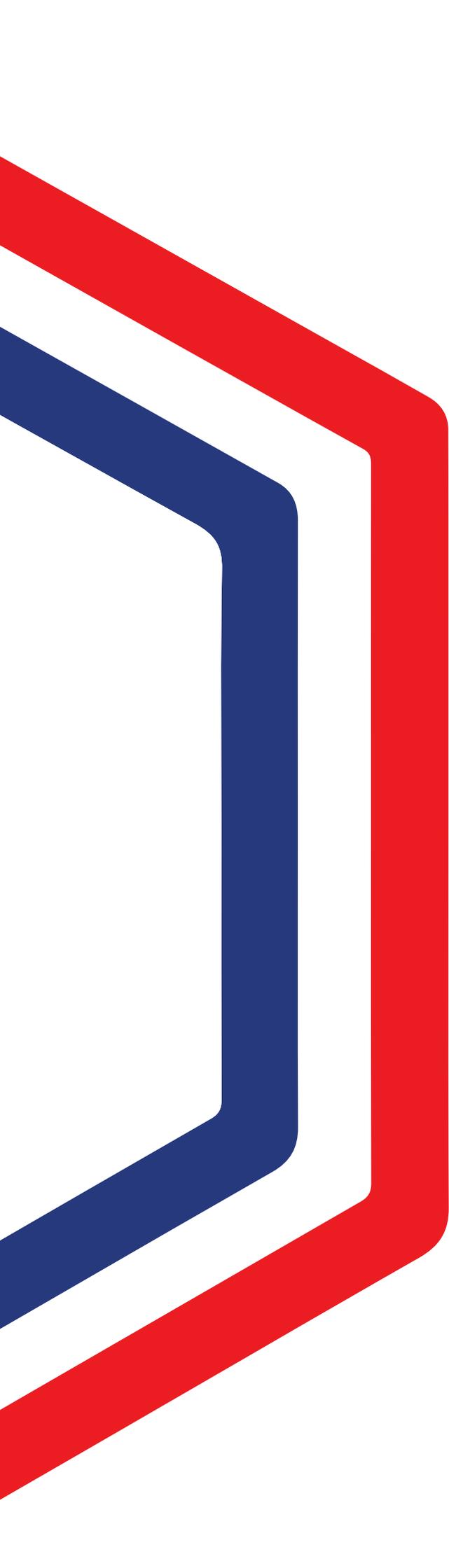
LE TOUR DE FRANCE **DES SOLUTIONS**

NOVEMBRE 2019

La mobilisation
territoriale
pour l'emploi
et la transition
écologique

LE TOUR DE FRANCE
DES
SOLUTIONS





Le président de la République a fait de la lutte contre les inégalités territoriales et du sentiment d'assignation à résidence les priorités de son quinquennat afin de donner les mêmes chances à tous les Français.

Dans le cadre de la mobilisation générale et territoriale pour l'emploi et les transitions, lancée à l'issue du Grand Débat National, le Premier ministre a demandé à Mme Muriel Pénicaud, ministre du Travail, à Mme Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, de réaliser un « Tour de France des Solutions ».

Il s'agit de mettre en avant, partout sur le territoire national, à un échelon régional ou local, des projets qui fonctionnent, en matière d'aide au retour à l'emploi, d'adéquation entre offre et demande d'apprentissage, d'accompagnement à la rénovation thermique des bâtiments, de reconquête industrielle / redynamisation de bassin d'emploi, d'écologie du quotidien, etc.

Pour que ces projets réussissent, il est essentiel d'associer toutes les parties prenantes, notamment les élus, les acteurs associatifs, les partenaires sociaux, les entreprises et les citoyens.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce livret identifie 21 actions inspirantes, qui pourraient être étendues, généralisées ou reproduites ailleurs en France, pour apporter des solutions concrètes à des difficultés qui ralentissent et parfois immobilisent le quotidien des Français.

Ces initiatives pertinentes et innovantes en faveur des citoyens français, des demandeurs d'emplois, des entreprises, complètent les actions structurelles menées par le Gouvernement en faveur de l'emploi et de la transition écologique.

Ainsi, les actions des territoires pour accélérer la mise en relation des entreprises et des jeunes pour l'accès à l'apprentissage interviennent après la profonde réforme initiée par la loi du 5 septembre 2018. Celle-ci a supprimé les freins liés à l'autorisation administrative de créer des CFA, simplifié les aides aux employeurs et a remis les représentants des entreprises, les partenaires sociaux, au centre de la gouvernance et du financement de l'alternance. Pour améliorer l'adéquation entre les emplois créés ou à créer et les qualifications attendues, un effort sans précédent est consenti en faveur de la formation des demandeurs d'emploi, à travers le plan d'investissement dans les compétences, qui se déploie depuis 2018, en partenariat avec les Régions. En complément, l'offre de service de Pôle emploi s'adapte en permanence. Ainsi, en 2020, conformément à la nouvelle convention tripartite conclue par l'État et l'UNEDIC, Pôle emploi devra contacter toutes les entreprises dont le recrutement n'a pas abouti dans les 30 jours maximum, faute de candidat adéquat.

De plus, la transition écologique et solidaire constitue une réelle opportunité pour nos concitoyens dans chacun de nos territoires. Des mesures fortes ont été prises par le Gouvernement en matière de rénovation énergétique des bâtiments pour accompagner les ménages dans leurs travaux grâce à une aide simple, juste et efficace qui sera opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2020. Avec le projet de loi anti-gaspillage, la France s'investit dans l'économie circulaire en devenant le premier pays au monde à vouloir interdire la destruction des produits neufs invendus. Le Gouvernement s'est aussi engagé en faveur d'une alimentation de qualité et plus respectueuse de l'environnement via la loi EgAlim qui prévoit l'instauration de repas servis dans les cantines scolaires avec 50% de produits durables ou de qualité dont 20% de bio dès 2022. La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en 2020 et des dernières centrales à charbon en 2022 sont aussi un marqueur fort de la volonté gouvernementale d'agir dans la durée pour la transition écologique.

La démarche « Territoires d'Industries » a permis par ailleurs d'identifier 146 territoires vers lesquels plus de 1,3 milliards d'euros sont orientés prioritairement sur 4 enjeux majeurs : recruter, innover, attirer des projets et simplifier. Dans une dynamique similaire, 80 « Contrats de Transition Écologique » ont été lancés et concernent plus de 10 millions de nos concitoyens avec des actions concrètes pour améliorer le quotidien (énergies renouvelables à financement participatif, maraîchage bio et circuits courts, développement de nouvelles mobilités, création de nouvelles formations pour des emplois verts, etc.).

AVANT-PROPOS

LES ACTIONS INSPIRANTES

1. COMMENT FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE DEMANDE OU OFFRE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE SOIT SATISFAITE ?

p.9

1.1 BRETAGNE ALTERNANCE
Bretagne • p.7

1.2 50 JOB DATINGS POUR L'APPRENTISSAGE
Île-de-France • p.10

1.3 APPORT DE SOLUTIONS POUR TOUS LES JEUNES
SANS AFFECTATION APRES PARCOURSUP
Provence-Alpes Côte d'Azur • p.11

2. COMMENT FAVORISER LA REPRISE OU LE MAINTIEN EN EMPLOI, EN LEVANT L'OBSTACLE DE LA MOBILITÉ ?

p.13

2.1 CŒUR DE BEAUCE MOBILITÉ
Centre Val de Loire • p.13

3. COMMENT OFFRIR DES SOLUTIONS DE GARDE D'ENFANTS POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES NOUVEAUX EMBAUCHÉS ?

p.15

3.1 CRÈCHES À VOCATION D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
France entière • p.15

3.2 ACCUEIL RELAIS A DOMICILE EN HORAIRES
ATYPIQUES « LOUSTIC SERVICES »
Bretagne • p.16

4. COMMENT FACILITER LA MOBILITÉ POUR L'ACCÈS OU LE RETOUR EN EMPLOI EN AMELIORANT L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI ?

p.17

4.1 OPTIMISATION DES LOGEMENTS VACANTS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Auvergne Rhône-Alpes • p.17

5. COMMENT RÉSOUDRE LE PROBLÈME DES OFFRES D'EMPLOI NON POURVUES ?

p.19

5.1 DYNAMISATION ET OUVERTURES AUX ENTREPRISES
DES SERVICES PUBLICS DES EMPLOIS LOCAUX
Hauts de France • p.19

5.2 COMPÉTENT À TOUT ÂGE
Normandie • p.20

5.3 MOBILISATION DE LOGEMENTS VACANTS
POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS
SUR LE LITTORAL
Occitanie • p.21

5.4 ÉCOLE DE PRODUCTION
Nouvelle Aquitaine • p.22

6. COMMENT RENFORCER LA MOBILISATION TERRITORIALE EN MATIÈRE ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE, DANS LES TERRITOIRES EN TRANSITION ?

p.23

6.1 ENGAGEMENT D'UNE DÉMARCHE « PORT PROPRE À
MARSEILLE » PAR L'ÉLECTRIFICATION DES POSTES À
QUAI
Provence-Alpes-Côte d'Azur • p.23

6.2 FILIÈRE « NOUVELLES MOTORISATIONS » À VENDÔME
Centre-Val de Loire • p.24

6.3 DÉMARCHE CITOYENNE DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DU BRIANÇONNAIS
Provence-Alpes-Côte d'Azur • p.25

7. COMMENT MIEUX CONSOMMER ET MIEUX PRODUIRE ?

p.27

7.1 ATELIER D'INSERTION DE SOUFFRIGNAC
ORIENTÉ MARAÎCHAGE BIO
Nouvelle Aquitaine • p.27

7.2 ÉCONOMIE CIRCULAIRE TERRITORIALE
INTÉGRÉE DANS LE MAINE-ET-LOIRE
Pays de la Loire • p.28

7.3 DYNAMIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
À ROCHEFORT
Nouvelle Aquitaine • p.29

7.4 DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION INCITATIVE
DE LA COLLECTE DES DÉCHETS
Bourgogne-Franche Comté • p.30

7.5 LA FRUITIÈRE À ÉNERGIES
Bourgogne Franche Comté • p.31

8. COMMENT MIEUX SE DEPLACER ET MIEUX SE LOGER ?

p.33

8.1 MASSIFICATION DES RÉNOVATIONS
DANS LE TISSU PAVILLONNAIRE
Île-de-France • p.33

8.2 HABITER MIEUX EN DÉODATIE
Grand-Est • p.34

LES ACTIONS
INSPIRANTES

Comment faire en sorte que chaque **demande** ou **offre de formation** en **apprentissage** soit **satisfaite ?**

1.1 BRETAGNE ALTERNANCE

Bretagne



**Comment votre site permet
d'accompagner la dynamique
des contrats d'apprentissage ?**

Face au manque de visibilité du marché de l'apprentissage, le site internet « Bretagne alternance » permet aux candidats apprentis de déposer des CV et aux entreprises de déposer leurs offres. Initiés par toutes les chambres consulaires, une plate-forme de mise en relation, reconnue et tournée vers l'utilisateur s'est développée, recensant plus de 9 200 offres en 2018. Le site capte plus de la moitié des offres de contrats d'apprentissage en Bretagne. Les données recueillies sont agrégées à celles de Pôle emploi et directement reliées aux systèmes de gestion des effectifs des CFA, pour permettre une actualisation au jour le jour des offres et des demandes satisfaites.

Dans le cadre de la mobilisation territoriale, la plateforme s'est, depuis le printemps, encore ouverte à de nouveaux CFA (de branche) pour accroître son efficacité. Des prises de contacts sont en cours avec de nouveaux partenaires, pour répondre aux besoins de logement et de mobilité des apprentis ainsi que pour améliorer les informations et les services permettant d'accueillir plus de travailleurs handicapés. •

« Pour accompagner la libéralisation de l'offre de formation en alternance, nous travaillons pour ouvrir davantage le système d'information à l'ensemble des entreprises et des centres de formation, pour mailler tout le territoire, en renforçant les services à l'utilisateur et la dimension régionale. C'est un vrai projet collectif inter-consulaire, et au-delà, un projet qui accompagne nos actions de terrain auprès des entreprises et des jeunes. »

CAROLE VALLERIE
CHEF DE PROJET À LA CCI BRETAGNE

CLÉS POUR RÉUSSIR

- LA RÉUNION DE PARTENARIATS AUTOUR D'UN NOYAU DUR DE CFA, MOTIVÉS PAR LA NÉCESSITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ;
- L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES SYSTÈMES D'INFORMATION NATIONAUX, EXISTANTS OU EN COURS DE DÉVELOPPEMENT ;
- L'INSCRIPTION DE L'OUTIL DANS UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE, À L'ÉCHELLE RÉGIONALE.

CONTACTS

CCI BRETAGNE : 02 99 25 41 41

1.2 50 JOB DATINGS POUR L'APPRENTISSAGE

Île-de-France

À la suite du lancement du plan de mobilisation pour l'emploi et la transition écologique, 50 « jobs datings » de l'apprentissage ont été lancés dans toute l'Île-de-France, notamment auprès de jeunes issus des 79 quartiers prioritaires couvrant 35 villes. En effet, ces jeunes sont souvent moins dotés de réseaux professionnels via leur entourage et parfois plus éloignés des codes du marché du travail. Les séquences mettent en relation 50 jeunes, coachés en amont par un prestataire, avec 15 entreprises. Ainsi 2500 jeunes seront concernés d'ici la fin de l'année. Si l'accès à l'apprentissage n'est pas concrétisé lors du job dating, chaque jeune participant se voit proposer une solution alternative, à travers un accompagnement à la « prépa-apprentissage » ou un suivi par une mission locale par Pôle Emploi.

L'impulsion à l'échelle locale par les services de l'État, la professionnalisation de la démarche (détection des jeunes, des entreprises) avec notamment l'accès aux informations transmises par le conseil régional sur les places disponibles en apprentissage par CFA, par section, sont des clés pour réussir la mise en relation apprentis-entreprises. Les grands travaux (Grand Paris Express, JO 2024...) constituent des opportunités exceptionnelles pour développer l'apprentissage, puis l'emploi durable. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- L'IMPULSION ET LE PILOTAGE DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES BASSINS D'EMPLOI ;
- LA PROFESSIONNALISATION DU PROCESSUS DE DÉTECTION DES JEUNES ET DU SUIVI ;
- LE LIEN AVEC LES PRESTATAIRES DE PRÉPA APPRENTISSAGE, POLE EMPLOI ET LES MISSIONS LOCALES, POUR PROPOSER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES



Quel est votre objectif à travers cette massification des jobs datings ?

« Au travers de ces actions, l'objectif est d'engager résolument une dynamique de mise en relation des jeunes en difficulté d'insertion avec les acteurs de l'apprentissage, largement déployée dans toute cette grande région urbaine qu'est l'Île-de-France. 100% des jeunes qui sont repérés doivent être encouragés à s'orienter vers la voie de l'apprentissage. Après le job dating, chacun des jeunes y ayant participé sera suivi dans son parcours par une mission locale ou pôle emploi pour trouver une solution. »

MATTHIEU PITON
CHARGÉ DE MISSION EMPLOI À LA PRÉFECTURE DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

CONTACTS

PRÉFECTURE DE RÉGION ÎLE DE FRANCE: 01 82 52 40 00
POLE EMPLOI : 09 72 72 39 49

1.3 APPORT DE SOLUTIONS POUR TOUS LES JEUNES SANS AFFECTATION APRÈS PARCOURSUP

Provence-Alpes Côte d'Azur

A la suite de l'impulsion donnée par le plan de mobilisation pour favoriser l'accès à tous à l'apprentissage, les services de l'État de plusieurs régions, sont allés au-devant de certains publics. En Provence-Alpes Côte d'Azur, tous les jeunes ayant émis au printemps un vœu de poursuivre ou d'entamer un parcours dans l'enseignement supérieur par le biais d'un contrat d'apprentissage, et qui n'ont pas eu de réponse positive, ont été recontactés.

Dans un premier temps, pour permettre à ces jeunes de trouver des solutions, des entretiens ont été proposés, des réorientations sur des formations proches de leurs souhaits initiaux ont été suggérées avec l'aide d'un site « last minute des contrats d'apprentissage » créé pour l'occasion.

Dans un second temps, pour la vingtaine de jeunes toujours sans solution en octobre, un accompagnement plus approfondi a été organisé par l'AFPA, pour aider à préciser leur projet professionnel, à comprendre et à se préparer aux changements entre l'école et l'entreprise, en lien avec les missions locales.

248 candidats sans solution ont été repérés depuis juillet, 109 restés sans solution ont été recontactés et seulement une vingtaine sont encore en accompagnement par l'AFPA, (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), à la fin du mois d'octobre. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- L'ACCORD ÉTAT-RÉGION POUR INSCRIRE L'ACTION DANS UN CADRE PARTENARIAL;
- LA FLUIDITÉ DES LIENS AVEC LES COMMISSIONS D'AFFECTATION POST PARCOURSUP, ANIMÉES PAR LES ACADÉMIES;
- LA MOBILISATION D'UNE PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE EXISTANTE (CARIF OREF) SUR UN TEMPS CONTRAINT, POUR ALLER AU-DEVANT DES DEMANDES DES JEUNES.

CONTACTS

DIRECTE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR : 04 86 67 32 00
GIP ESPACE COMPÉTENCES : 0 800 600 007



Comment s'expliquent les difficultés des jeunes, qui n'ont pas trouvé de solutions d'affectation sur Parcoursup en septembre ?

« Il y a d'abord des difficultés de matching pour trouver un employeur sur la bonne formation, qui ne vise pas toujours le diplôme d'État le plus connu. Nous avons recontacté plus d'une centaine de jeunes en 15 jours courant septembre et permis des réorientations vers l'apprentissage ou vers d'autres formations, en informant des aides financières, et en faisant le lien avec les missions locales. »

SYLVETTE AVALLET
DIRECTRICE D'ESPACE COMPÉTENCES

« Une grande majorité de jeunes imprégnés par le système scolaire méconnaissent les méthodes de recherche d'un emploi ciblé et ne saisissent pas le fonctionnement du marché du travail. Or, l'apprentissage c'est une formation avec un contrat de travail. Pour certains, le projet de formation, parfois une reprise d'études, n'est pas réellement relié à un projet professionnel, ce qui fragilise leur engagement et rend leurs démarches de recherche moins persuasives, d'où l'intérêt de l'accompagnement proposé pour prendre du recul et rebondir. »

VALÉRIE BEAULIEUX-FOUCAULT
CHEF DE PROJET PÔLE DES TRANSITIONS
PROFESSIONNELLES AFPA

Comment favoriser la reprise ou le maintien en emploi, en levant l'obstacle de la mobilité ?

2.1 CŒUR DE BEAUCE MOBILITÉ

Centre Val de Loire



À l'échelle de l'intercommunalité « Cœur de Beauce » en Eure-et-Loir, et avec l'impulsion des entreprises, le projet vise à faciliter le recrutement et le maintien en emploi des salariés de la logistique et du commerce de la zone d'activité d'Artenay-Poupry en organisant collectivement les trajets domicile-travail, par une solution de transport propre. Les salariés de la zone travaillent selon des plannings très variés (organisation du travail en trois-huit ou en deux-huit). L'objectif est de construire un ramassage collectif réalisé par les salariés volontaires grâce à des véhicules électriques qui leur seront mis à disposition. Une application numérique facilitera la mise en relation des conducteurs et des passagers.

Dans la dynamique du plan de mobilisation, les services de l'État et la région travaillent à lever différentes difficultés : la fiabilité du système (gestion des absences), l'équilibre économique du dispositif (participation des salariés et/ou des employeurs) et le rôle des intercommunalités. Plusieurs dispositions de la loi d'orientation des mobilités, sur la capacité des communautés de communes à devenir autorités organisatrices de la mobilité et les aides au covoiturage par les entreprises aideront à la levée de ces difficultés. •

CONTACTS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR
DE BEAUCE : 02 37 90 15 41

ADEME CENTRE VAL DE LOIRE : 02 38 24 00 00

Pourquoi avez-vous construit des solutions de mobilité s'appuyant ainsi sur les salariés de la zone d'activité ?

« Nous souhaitons offrir la possibilité aux habitants qui n'avaient pas le permis ou de véhicule d'aller travailler à la zone d'activité Artenay-Poupry. Or la faible densité de notre territoire et la diversité des horaires de travail rendent inadaptés les transports en commun réguliers et le covoiturage apporte une solution à un nombre limité d'habitants. Nous sommes en train de construire une solution peu onéreuse pour nos habitants qui permet un ramassage dans le territoire. »

JEAN-LOUIS BAUDRON
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE BEAUCE

CLÉS POUR RÉUSSIR

- LA FORTE IMPLICATION DES ACTEURS DE LA ZONE AVEC UN ANIMATEUR LÉGITIME ;
- LA PRISE EN COMPTE PAR LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS DE LEURS RESPONSABILITÉS, EN MATIÈRE DE PLANIFICATION DES MOBILITÉS ;
- LA CAPACITÉ DES INTERCOMMUNALITÉS À ASSUMER UN RÔLE D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DES MOBILITÉS, EN LIGNE AVEC LES POSSIBILITÉS OUVERTES PAR LOI D'ORIENTATION SUR LES MOBILITÉS.

Comment offrir des solutions de garde d'enfants pour les demandeurs d'emploi et les nouveaux embauchés ?

3.1 CRÈCHES À VOCATION D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Initiative nationale en développement dans les territoires



Lorsque l'on est demandeur d'emploi, et parent d'un enfant de moins de 3 ans, le recours à une crèche à vocation d'insertion professionnelle constitue une solution de garde de qualité, pour faciliter l'accès à un entretien d'embauche, la réalisation d'une période d'essai ou d'une formation. Ces crèches mobilisent un quota de places allant jusqu'à 20% du total pour les personnes en insertion professionnelle et s'engagent à offrir des horaires élargis, à organiser des partenariats avec Pôle emploi et les services sociaux pour pérenniser la place pour la garde de l'enfant, et ce jusqu'à l'école maternelle si le parent a obtenu un emploi. D'ici fin 2020, 300 crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) ont vocation à être créées, ce qui nécessite une forte implication des Caisses d'Allocations Familiales, de Pôle Emploi, des départements et de l'État. Tous les groupes de travail du plan de mobilisation organisés par les préfets de région ont travaillé sur l'adaptation des gardes d'enfants pour favoriser l'accès et le maintien en emploi; le dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle a été promu et accroît ainsi son développement, en fonction de l'analyse des besoins des familles dans chaque bassin de vie. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- UN FORT PARTENARIAT LOCAL PÔLE EMPLOI/ CAF ;
- L'APPUI INDISPENSABLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, EN ARTICULATION AVEC LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES ;
- UN EFFORT DE CONVICTION POUR QUE LES STRUCTURES DE GARDE COLLECTIVES DÉVELOPPENT LE CONCEPT, ET COMPRENNENT LES OBJECTIFS DE LABELLISATION.

Quel a été l'apport de la démarche de labellisation « AVIP » pour votre crèche associative ?

« Notre crèche a été labellisée « à vocation d'insertion professionnelle » cet été. La labellisation n'a pas été une démarche complexe. C'est plutôt le lancement d'une jolie collaboration sur le long terme, avec les équipes de Pôle emploi et de la CAF, et un réseau de crèches avec qui nous échangeons sur nos pratiques, dans le cadre d'un accompagnement global de la personne en recherche d'emploi. Au sein d'ABC Puériculture et particulièrement à Graine d'Ours, la mixité sociale est déjà un engagement, mais nous ne connaissions pas l'agence locale de Pôle emploi jusqu'ici. Or, on garde certes des enfants, mais on accueille aussi et toujours des familles, avec des projets professionnels, que nous pouvons mieux comprendre et accompagner. Le tout ne peut être que positif pour le bien-être des enfants! »

MARINE VITETTA
INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE, RESPONSABLE
DE LA CRÈCHE GRAINE D'OURS, ABC PUÉRICULTURE

CONTACTS

RÉSEAU ABC PUÉRICULTURE : 01 40 50 13 64
INFO@ABCPUERICULTURE.COM

3.2 ACCUEIL RELAIS À DOMICILE EN HORAIRES ATYPIQUES « LOUSTIC SERVICES »

Bretagne

En Centre-Finistère, de nombreux salariés travaillent sur des horaires découpés ou décalés (avant 7h du matin ou après 19h) dans l'industrie agro-alimentaire, les services hospitaliers ou médico-sociaux ou encore les services à la personne. Afin de permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder à ces postes et d'y rester, la Communauté de Communes de Haute Cornouaille (avec divers soutiens financiers dont la CAF et le FSE – Fonds Social Européen) a mis en place un service de garde d'enfants à domicile sur des horaires atypiques (7 jours sur 7, de 4h à 8h, puis de 18h30 à 23h) en passant des conventions avec divers prestataires.

Ces gardes à domicile s'organisent ainsi en complément des lieux d'accueil habituels (garde multi-accueil, école et accueil de loisir) et ont la particularité de faire le lien entre les différents modes de garde pour emmener et récupérer l'enfant après l'accueil traditionnel en journée.

Le service vise l'accompagnement des enfants âgés de 2 mois et demi à 12 ans, avec un tarif garantissant une accessibilité large. Il permet de maintenir en activité des parents qui n'auraient pas pu rester en emploi et facilite l'accès à l'emploi pour les habitants de la communauté de communes de Haute Cornouaille, qui peuvent ainsi continuer à vivre en milieu rural. Ce service d'accueil relais, comme d'autres adaptations de solutions de garde, a été mis en débat dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi et la transition écologique en Bretagne, afin d'étudier sa reproduction ou son adaptation dans d'autres territoires. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- L'IMPLICATION POLITIQUE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES;
- L'APPORT FINANCIER DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN, QUI A PERMIS DE CONCRÉTISER UN PROJET ÉGALEMENT SOUTENU PAR LA CAF;
- LE RECRUTEMENT DES PROFESSIONNELS PRÊTS À S'ADAPTER AUX BESOIN DES USAGERS.

CONTACTS

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE : 02 98 73 25 36
ENFANTS@HAUTE-CORNOUAILLE.FR



Quelle est votre principale satisfaction sur le projet ?

« 62 familles bénéficient aujourd'hui de ce service, avec un tarif moyen en reste à charge pour les familles de 1,50 €, alors que le coût horaire réel d'intervention à domicile est de 24 €. C'est un effort financier conséquent des pouvoirs publics, mais un coup de pouce inestimable dans le quotidien de familles modestes. C'est l'attractivité de notre territoire au cœur du Finistère qui est en jeu. »

HENRIETTE LE BRIGAND

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

Comment faciliter la mobilité pour l'accès ou le retour en emploi en améliorant l'accès au logement pour les demandeurs d'emploi ?

4.1 OPTIMISATION DES LOGEMENTS VACANTS EN AUVERGNE- RHONE-ALPES

Auvergne Rhône Alpes



Afin d'apporter des solutions d'hébergement de quelques mois aux demandeurs d'emploi en mobilité ou en formation, et aux apprentis souhaitant se rapprocher de leur employeur ou de leur CFA, les services de l'État en Auvergne Rhône-Alpes ont entrepris un recensement exhaustif des logements vacants dans des structures diverses : résidences CROUS, internats de lycées ou de CFA, centres AFPA. Ce sont environ 10 à 15 % des places offertes par les structures des différents acteurs qui pourraient être mobilisables sur toute ou une partie de l'année, soit 2000 à 2200 lits, dont environ 1000 logements sur l'ensemble des résidences du CROUS de Lyon et de 150 places dans les Centres AFPA.

Le projet initié en septembre 2019 vise à affiner le volume de places mobilisables dans les différentes structures, les conditions de leur utilisation (tant pratiques que juridiques), mais également l'organisation à mettre en place pour que ces hébergements ou logements puissent être portés à la connaissance des utilisateurs potentiels. Un outil de partage des informations sera expérimenté au printemps 2020 pour permettre d'accéder à toutes les informations utiles et d'organiser l'accès aux places disponibles. •

CONTACTS

PRÉFECTURE AUVERGNE RHÔNE-ALPES : 04 72 61 61 61

Quelle a été le rôle de l'État dans ce projet ?
Quelles difficultés reste-t-il à surmonter ?

« L'État a la capacité de porter une vision d'ensemble des problématiques. Son rôle premier a donc été d'identifier des opérateurs pouvant contribuer à l'accès au logement des demandeurs d'emploi ou des apprentis, mais qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble. L'État doit désormais maintenir la dynamique amorcée avec les partenaires, garantir la mise en œuvre du dispositif dès 2020, en évaluer le fonctionnement et, si besoin, le faire évoluer pour être au plus près des besoins des publics concernés. »

PASCAL MAILHOS
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CLÉS POUR RÉUSSIR

- L'IMPULSION DE L'ÉTAT POUR RÉPONDRE À DES SOLUTIONS CONCRÈTES, PUIS LA PRÉPARATION D'UN CADRE DE CONVENTIONS ENTRE ACTEURS ;
- LA SÉCURISATION DU DISPOSITIF POUR LES CROUS, EN S'APPUYANT NOTAMMENT SUR L'EXPÉRIMENTATION DE MISE À DISPOSITION DE LOGEMENTS, OUVERTE PAR LA LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ DU 27 JANVIER 2017 ;
- LE CADENCEMENT DU PROJET SUR SON VOLET SYSTÈME D'INFORMATION : DE LA CARTOGRAPHIE DES CONTACTS À ACTIVER À COURT TERME, À LA CENTRALE DE RÉSERVATION D'ACCÈS DIRECT, À MOYEN TERME.

Comment résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues ?

5.1 DYNAMISATION ET OUVERTURES AUX ENTREPRISES DES SERVICES PUBLICS DES EMPLOIS LOCAUX

Hauts de France



Pour répondre à l'enjeu des métiers en tension, une multiplicité d'acteurs et d'actions est nécessaire à réunir. En Hauts-de-France, un partenariat exemplaire entre l'État et la Région a permis de dynamiser les « services publics de l'emploi locaux (SPEL) », collectifs de travail réunis sous l'égide d'un sous-préfet et d'un conseiller régional à l'échelle de chaque bassin d'emploi. Avec l'impulsion d'un ancien DRH, ancien président de la fédération française d'athlétisme, ces SPEL ont été mobilisés sur les besoins des entreprises, organisés autour d'une identification fine des métiers du bassin d'emploi, des implantations d'entreprise et de l'offre de formation. Les représentants des employeurs viennent ainsi à chaque réunion du SPEL, avec des besoins de recrutements ou de compétences étayés en amont, afin que les acteurs de l'emploi organisent l'adéquation sur le marché du travail. Ces SPEL dynamisés sont également moteurs pour organiser des actions concrètes sur le lien école-entreprise, pour systématiser et enrichir les job datings par bassin ou secteur d'activité par Pôle emploi, y compris de manière innovante (organisation de « job dating sport » où des chercheurs font du sport avec leurs employeurs, pour casser les codes et vérifier l'esprit d'entraide ou l'esprit de compétition). Cette organisation a permis d'impulser de manière locale des coopérations pour lever des freins périphériques à l'emploi et pour répondre aux offres non pourvues, répondant aux enjeux du plan de mobilisation. •

CONTACTS

PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE : 03 20 30 59 59 - DIRECCTE : 03 20 96 48 60

En quoi l'implication des entreprises et de leurs représentants est importante dans la dynamique territoriale de mobilisation via les SPEL ?

« La dynamique territoriale des SPEL se mesure à sa capacité à répondre concrètement aux besoins du territoire en matière d'emplois. Pour ce faire, l'entreprise est au cœur du dispositif : ensemble, les acteurs de l'emploi, sous l'autorité du sous-préfet, ont à redoubler d'efforts et d'imagination pour leur proposer les compétences attendues mais aussi permettre à plus de jeunes de quartiers populaires et de zones rurales de faire leur stage de 3^e en entreprise. Ceci ne réussira qu'avec des remises en causes radicales de nos méthodes pour faire plus « aimer » l'entreprise, redonner leur chance aux chômeurs éloignés depuis longtemps du travail. C'est en faisant travailler ensemble ces mondes qui s'ignorent encore trop que nous gagnerons ! »

PHILIPPE LAMBLIM, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME, MISSIONNÉ PAR L'ÉTAT ET LA RÉGION SUR LA DYNAMIQUE TERRITORIALE POUR L'EMPLOI

CLÉS POUR RÉUSSIR

- LA NOMINATION DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES POUR APPORTER UN REGARD EXTÉRIEUR, DYNAMISER LES SERVICES, RENFORCER DES COOPÉRATIONS, EN INTERACTION DIRECTE AVEC LE NIVEAU PRÉFET/PRÉSIDENT DE RÉGION ;
- L'IMPLICATION DES SOUS-PRÉFETS ET DES SERVICES DE L'ÉTAT ET DE PÔLE EMPLOI, AU NIVEAU DES BASSINS D'EMPLOI ;
- LA PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES SOCIAUX OU REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS.

5.2 COMPÉTENT À TOUT ÂGE

Normandie

/

Élargir le vivier de candidats possibles pour les entreprises peut s'avérer être la priorité d'un territoire, pour répondre à des tensions de recrutements dans certains secteurs ou entreprises. Tel est le cas dans la Manche, où le nombre de demandeurs d'emploi « seniors » sur le marché du travail reste par ailleurs à un niveau très élevé. Aussi, un plan d'actions « seniors » a été développé pour mieux les intégrer au sein du marché du travail, en associant l'État, Pôle Emploi, le Conseil Départemental de la Manche, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Cherbourg et diverses associations et centres de formations. Les initiatives entreprises sont variées en fonction des tranches d'âge. Pour la tranche d'âge 50-57 ans, des forums inversés « Compétents atout' âge - recrutez votre futur employeur » ont été organisés pour que les demandeurs d'emploi seniors, préparés par un coaching et intégrés dans le cadre d'une dynamique collective, offrent leurs compétences à des entreprises qui recrutent. Des ateliers de remobilisation ont été adaptés pour mieux présenter le parcours et les compétences de ce public ou pour réapprendre à maîtriser l'échange avec les employeurs. Des rencontres avec des entreprises sont organisées pour casser certaines représentations sur les seniors. Des formations additionnelles ont été créées, y compris en utilisant des techniques de théâtre pour renforcer l'estime de soi de ces demandeurs d'emploi. Cette dynamique a été confortée localement par le plan de mobilisation. Prochainement, en lien avec des partenaires sociaux, un accompagnement personnalisé en emploi sera organisé pour un retour durable dans l'emploi sur le bassin d'emploi de Cherbourg en Contentin. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- UN FORT PARTENARIAT
ÉTAT-PÔLE EMPLOI- COLLECTIVITÉS LOCALES;
- LE MÉLANGE D'ACCOMPAGNEMENT
COLLECTIF ET INDIVIDUEL (SANS ÊTRE
À TEMPS PLEIN);
- L'ACCÈS À DES MÉTHODES ET DES
TECHNIQUES INNOVANTES Y COMPRIS
NUMÉRIQUES, PERMETTANT LA REMISE EN
CONFIANCE EN METTANT EN VALEUR LES
COMPÉTENCES DES SENIORS.



« Je voulais vous remercier [...] d'organiser cet évènement et pour l'accompagnement, les conseils et le soutien que vous apportez grâce aux différents ateliers. En tant que demandeur d'emploi, ça nous permet aussi de sortir de notre isolement et d'échanger sur les problèmes que nous rencontrons. Et c'est bon pour le moral ! Lors de ces ateliers, j'ai rencontré des gens formidables et courageux. J'espère que le forum sera un succès et que tous les participants retrouveront du travail prochainement. »

MARIE
PARTICIPANTE D'UN FORUM INVERSÉ
ORGANISÉ PRÈS DE CHERBOURG.

CONTACTS

BENOIT DESHOGUES, DIRRECTE NORMANDIE : 02 32 76 16 20

5.3 MOBILISATION DE LOGEMENTS VACANTS POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS SUR LE LITTORAL

Occitanie



Cette initiative vise à permettre aux salariés en mobilité de disposer d'une offre locative accessible et proche des lieux d'emploi, en recourant à la cohabitation intergénérationnelle ou l'intermédiation avec des mandats de gestion locative à coût maîtrisé, portés par des tiers professionnels. Il s'agit tout à la fois de capter des logements vacants mais également d'encourager les propriétaires occupants à proposer à la location une partie de leur habitation.

Cette action qui a démarré cette année dans le cadre du plan de mobilisation pour l'emploi et la transition écologique, associe de nombreux partenaires (Ville d'Agde, CCAS, La Poste, Action logement, des entreprises du territoire). Elle doit concerner 430 logements à horizon 2021. •



« Une belle dynamique de travail. Les acteurs se sont engagés. Nous avons cherché et trouvé des solutions originales et concrètes.

Ce processus apparaît reproductible ailleurs, dans d'autres contextes. »

PIERRE SOULOUMIAC
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT D'ACTION
LOGEMENT OCCITANIE

CLÉS POUR RÉUSSIR

- LE RÔLE MOTEUR D'ACTION LOGEMENT ;
- UNE OPÉRATION SUR UN TERRITOIRE À GRANDE ÉCHELLE.

CONTACTS

ACTION LOGEMENT OCCITANIE 05 61 14 52 52

5.4 ÉCOLE DE PRODUCTION

Nouvelle Aquitaine



P our réduire les fractures sociales, et pour élargir le vivier des candidats sur des métiers en tension pour lesquels les entreprises ont du mal à recruter, l'inclusion de tous les jeunes sur le marché du travail, après leur formation, est un enjeu majeur. C'est face à ce défi, que des structures alternatives à taille modeste se sont créées : les écoles de production. Ces structures éducatives s'adressent aux jeunes de plus de 15 ans, et sont basées sur le modèle pédagogique du « faire pour apprendre ». Le principe est de mettre en situation de travail (pour 2/3 de temps) dans un même lieu - à la fois centre de production et centre de formation - les jeunes en décrochage scolaire. L'engagement des entreprises consiste à passer des commandes à l'école. L'apprentissage technique des élèves se fait donc au plus près des réalités du monde du travail.

Ainsi, à Limoges, 12 élèves sont en formation (CAP monteur câbleur électricien) rejoignant les 750 élèves des autres écoles de production partout en France. En 2019, 90% des jeunes sortis de l'école à Limoges ont obtenu leur diplôme et 100% des diplômés trouvent un emploi. Le développement des écoles de production est en cours, et a bénéficié des liens entre l'État, les Régions et d'autres collectivités territoriales, initiés par le plan de mobilisation et du soutien financier accordé par l'État au niveau national en 2020. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- LE PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES CLIENTES, AFIN DE DÉMONTRER UNE COMPLÉMENTARITÉ;
- LA QUALITÉ DU PROCESSUS PÉDAGOGIQUE, EN AMÉLIORATION CONTINUE;
- L'APPUI FINANCIER DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'ÉTAT.

En quoi l'école de production permet de donner envie à des jeunes de travailler sur des métiers industriels ou de la construction, qui recrutent ?

« Comme dans toutes les écoles de production en France, nous avons créé dans l'école de production de Limoges, les ateliers d'une entreprise d'électricité industrielle et, encadrés par des professionnels, nous confions à nos jeunes dès 15 ans, la fabrication de commandes passées par de vrais clients. Ce sont les commandes des clients qui enrichissent chaque élève des compétences nécessaires à la maîtrise du métier. Avec cette méthode, ils se sentent responsabilisés, estimés et valorisés par les clients qui achètent au prix du marché. Ils reprennent confiance en eux pour trouver leur place dans la société, via un diplôme, un permis de conduire et un emploi dans des entreprises de production, qui les recrutent souvent par ailleurs. »

VINCENT BOUCRY
PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE DE PRODUCTION LIMOGES
NOUVELLE AQUITAINE

CONTACTS

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PRODUCTION : 09 52 12 54 09
WWW.ECOLES-DE-PRODUCTION.COM

Comment renforcer la mobilisation territoriale en matière écologique et industrielle, dans les territoires en transition ?

6.1 ENGAGEMENT D'UNE DÉMARCHE « PORT PROPRE À MARSEILLE » PAR L'ÉLECTRIFICATION DES POSTES À QUAI

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un épisode prolongé de pollution à l'ozone qui a touché cet été une large partie du territoire régional a mis une fois de plus en exergue la forte demande sociale pour réduire les émissions de polluants dans le champ des transports, et en particulier celui du transport maritime et portuaire. Celle-ci n'était pas suffisamment pris en compte dans les différentes mesures qui avaient pu être déployées jusqu'alors. C'est dans ce contexte qu'un programme original et ambitieux de généralisation de l'électrification des postes à quai, s'appuyant sur l'initiative déployée par une compagnie (la Méridionale) pour ses navires et qui est désormais opérationnelle, a été élaboré par le grand port maritime de Marseille, avec le soutien de l'État et de la Région. L'enjeu est d'offrir une alternative efficace au fuel lourd utilisé par les moteurs auxiliaires des navires, générateur de fortes pollutions pour les habitants de la ville dans une zone centrale densément peuplée (pollution sonore et surtout pollution de l'air aux oxydes d'azote et de soufre).

Cette action présente un caractère reproductible, non seulement à l'échelle de la façade méditerranéenne, mais également à l'échelle des autres façades maritimes. L'enjeu est d'impulser ensuite avec les armateurs (croisiéristes notamment) et avec les autorités portuaires étrangères une action de sensibilisation à l'échelle du bassin méditerranéen. •

CONTACTS

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
GPMM@MARSEILLE-PORT.FR / 04 91 39 40 00



Comment avez-vous mis en avant la transition écologique dans votre projet ?

« Ce qui est en jeu en grande partie avec cette initiative c'est l'amélioration de la qualité de l'air dans Marseille et notamment ses quartiers nord particulièrement exposés. Avec de telles mesures, ce sont des milliers de tonnes annuelles de CO₂, de soufre, d'oxydes d'azote, de particules fines et ultrafines et de composés volatiles qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère. »

MARC REVERCHON
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DU GPMM

CLÉS POUR RÉUSSIR

- UN PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ EFFICIENT ;
- UN ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX (ÉTAT ET COLLECTIVITÉS) POUR EXPLIQUER LA DÉMARCHE AUX HABITANTS ;
- UNE CAPACITÉ D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE.

6.2 FILIÈRE « NOUVELLES MOTORISATIONS » VENDÔME

Centre-Val de Loire

La maintenance des nouvelles motorisations – véhicules électriques, hybrides, gaz – requiert des compétences à développer et ouvre des opportunités professionnelles jusqu'alors inexistantes pour les jeunes. En réponse à des besoins exprimés par la « fédération professionnelle des industries de la mécanique », la mobilisation de l'État et des collectivités aux côtés des professionnels s'est accélérée ces derniers mois pour apporter des solutions logistiques (plateau technique, matériels et contenus de formation, don de matériel technique par les entreprises) et humaines (formation des enseignants, heures d'enseignement).

Cette synergie a permis la création et l'intégration de modules sur les nouvelles motorisations, dans des formations existantes, dès la rentrée 2019 notamment grâce à l'initiative « Territoires d'Industries ». En 2020, un certificat de Qualification Professionnelle (CQP) techniciens experts après-vente automobile (TEAVA) permettra aux élèves titulaires de ce baccalauréat option « véhicules particuliers » d'acquérir en une année les qualifications nécessaires à l'entretien des véhicules électriques, hybrides, et gaz. Ainsi Vendôme deviendra un pôle de référence dans la région concernant cette qualification. Une extension de cette expertise vers les véhicules poids lourds, agricoles et engins de travaux publics est désormais à l'étude.

Ce pôle de formation s'est construit sous l'impulsion de l'État en partenariat avec le Conseil régional, les CFA de Blois et de Joué Les Tours, l'Association Nationale pour la Formation Automobile et le réseau des « GRETA ». •



« Les véhicules fonctionnant à l'électrique, au gaz ou hybrides sont de plus en plus nombreux. Organiser une synergie d'actions avec des services de l'État, des collectivités, des entreprises du monde de l'automobile, pour créer une filière locale, est passionnant, pour développer des opportunités professionnelles pour les jeunes et renforcer l'attractivité du territoire. Le Vendomois Innove pour l'Environnement (CTE VIE). »

LÉA POPLIN
SOUS-PRÉFÈTE DE VENDÔME

CLÉS POUR RÉUSSIR

- IDENTIFICATION CLAIRE DE BESOINS EXPRIMÉS PAR LES EMPLOYEURS ET/OU LES TERRITOIRES;
- TRAVAIL EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE RECTORAT;
- CAPACITÉ D'ADAPTATION PÉDAGOGIQUE DES ORGANISMES DE FORMATIONS AU REGARD DES DEMANDES DES ENTREPRISES.

CONTACTS

SOUS-PRÉFECTURE DE VENDÔME : 02 54 70 41 41

6.3 DÉMARCHE CITOYENNE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU BRIANÇONNAIS

Provence-Alpes Côte d'Azur

Face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques sur leur territoire (coupure de route, éboulements, ...), les élus associés au pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins et du Queyras ont décidé d'engager une démarche impliquant les citoyens pour accélérer la transition écologique avec et pour eux. Cette dernière a été rendue possible ces derniers mois grâce à la mobilisation des services de l'État qui ont favorisé la mise en relation entre les différents acteurs engagés. (ex : débat organisé simultanément dans les 36 communes du Pays avec conférence conclusive et participative retransmise par télévision, clubs d'acteurs...). Cette mobilisation a abouti à des projets opérationnels sur l'ensemble des champs de la transition écologique, créateurs d'emplois : un projet de gestion des déchets de la restauration, une démarche de sobriété énergétique et d'autonomie alimentaire ainsi que la mise en place d'une production d'énergie dé-carbonée. La dynamique est désormais structurée dans le cadre d'un Contrat de transition écologique signé avec l'État. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- ANIMATION TERRITORIALE PERMETTANT D'IMPLIQUER LES CITOYENS;
- ACCOMPAGNEMENT PUBLIC DANS UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DES PROJETS;
- AMBITION POLITIQUE CLAIREMENT EXPRIMÉE.

CONTACTS

PETR DU BRIANÇONNAIS : 04 92 23 04 46



Qu'est ce qui a été décisif, et à quel moment, dans l'appropriation et l'implication des citoyens et des acteurs économiques dans la transition sur votre territoire ?

« Le changement climatique impacte fortement nos territoires et transforme nos vies. Du moniteur de ski à l'ingénieur forestier, du berger présent sur nos alpages au vétérinaire, du guide de montagne au gestionnaire du réseau d'eau potable, (...) la transition de nos modes de vie aujourd'hui s'impose et est perçue comme urgente par une part grandissante de la population. L'événement « 36 communes en Transition », réalisé en collaboration avec Cyril Dion le 2 avril a permis d'informer plus de 1500 personnes sur le changement climatique, la Transition Écologique, le Contrat de Transition Écologique et comment tout citoyen pouvait s'en emparer. À la suite de cet événement a été créé un Club Climat et sont nés plusieurs groupes « en Transition ». »

PIERRE LEROY
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS,
MAIRE DE PUY SAINT-ANDRÉ

Comment **mieux** consommer et mieux produire ?

7.1 ATELIER D'INSERTION DE SOUFFRIGNAC ORIENTÉ MARAÎCHAGE BIO Nouvelle Aquitaine



Le Chantier d'insertion par l'activité économique de Souffrignac (Charente), porté par l'association « Carrefour pour l'Insertion et le Développement des Initiatives Locales », accueille et embauche des personnes très éloignées de l'emploi. Grâce à un accompagnement individualisé et la reprise d'une activité professionnelle, cette initiative permet d'inscrire les salariés dans une dynamique positive de retour à l'emploi. Ce chantier d'insertion porte des activités de maraîchage et de production bio. Plus récemment, avec le soutien des services de l'État, mobilisés à leur côté, ils ont diversifié leurs débouchés et mutualisé leurs compétences avec d'autres structures pour répondre aux demandes croissantes en alimentation locale et bio des collectivités territoriales. En 2018, 37 salariés ont ainsi été accueillis sur le chantier d'insertion. En raison d'une forte demande, l'association cherche désormais à augmenter ses surfaces agricoles. L'équilibre économique de cette structure repose sur des subventions de l'État et du département, ainsi que sur la vente de la production. •

CONTACTS

CARREFOUR POUR L'INSERTION
ET LE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES
LOCALES (CIDIL) 05 45 70 29 89

En quoi la coopération engagée avec les autres ateliers d'insertion vous permettra de renforcer l'impact de votre action auprès des habitants du territoire (emploi et alimentation) ?

« La coopération que nous avons engagée avec les autres chantiers d'insertion va nous permettre d'être un véritable acteur pour une alimentation bio et local pour les habitants de notre territoire. Nous espérons ainsi pouvoir répondre plus largement aux attentes des collectivités locales pour fournir la restauration collective en assurant la production de légumes dans les quantités attendues. Cela aura aussi un impact sur la population de notre territoire rural, notamment des plus fragile, car si nous parvenons à nous développer nous allons recruter des personnes en difficultés : c'est notre objectif en tant que chantier d'insertion. Nous voulons faire de cette coopération un véritable outil de développement local durable : économiquement équilibré, socialement responsable et qui s'inscrit véritablement dans la protection de l'environnement (des productions biologiques et locales). »

HÉLÈNE VAUDON
DIRECTRICE DU CIDIL

CLÉS POUR RÉUSSIR

- CAPACITÉ D'ADAPTATION DE L'OFFRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU MARCHÉ;
- CONSTRUCTION D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VERTUEUX
- COOPÉRATION ENTRE ACTEURS DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI POUR CRÉER DES SYNERGIES.

7.2 ÉCONOMIE CIRCULAIRE TERRITORIALE INTÉGRÉE DANS LE MAINE-ET-LOIRE

Pays de la Loire

S'appuyant sur une logique partenariale, associant notamment intercommunalités, chambres consulaires et syndicats de déchets, un modèle d'économie circulaire intégré au territoire du Maine-et-Loire est en train de se créer autour de la gestion des déchets des entreprises. Le projet repose sur une animation territoriale (rencontres collectives et bilatérales) et sur un outil numérique de partage des flux.

La démarche permet de créer des synergies de mutualisation (emplois partagés et achats groupés) ou des synergies de substitution (les flux sortants des uns étant les flux entrants des autres). Au total, 112 coopérations entre 270 entreprises ont été réalisées depuis 3 ans, générant des économies de matières, de CO₂ et de coûts. •



Comment la démarche a été impulsée et quels en ont été les éléments décisifs ?

« La réussite des démarches d'écologie industrielle et territoriale en Pays de la Loire a été possible par l'animation de partenariats de confiance entre les différents acteurs (EPCI, ADEME, consulaires, entreprises...) et par l'exploitation des données du logiciel ACTIF facilitant les synergies entre les entreprises. Avec la création de l'Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative (ADECC), initiée et soutenue par la CCI de Maine-et-Loire, ce sont à présent les dirigeants d'entreprises qui s'investissent pour développer l'économie circulaire avec des solutions simples, performantes et collectives, en associant la rentabilité économique, sociale et environnementale des actions proposées. L'objectif est de créer un modèle permettant une indépendance financière d'ici 3 ans grâce aux économies réalisées. »

PHILIPPE LOHEZIC
RESPONSABLE PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE CCI49,
DIRECTEUR DE L'ADECC

CLÉS POUR RÉUSSIR

- COMBINAISON D'UNE ANIMATION TERRITORIALE RICHE ET D'UN OUTIL NUMÉRIQUE ADAPTÉ;
- COOPÉRATION DES ACTEURS PUBLICS/PRIVÉS (ENTREPRISES, ASSOCIATION D'ENTREPRISE, CCI, EPCI, SYNDICATS DE DÉCHETS);
- DÉMARCHE PROGRESSIVE DANS LE DÉPLOIEMENT, (EPCI PAR EPCI).

CONTACTS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAINE ET LOIRE : 02 41 20 49 00

7.3 DYNAMIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À ROCHEFORT

Nouvelle Aquitaine

Les entreprises du territoire de Rochefort Océan, réunies au sein de l'association « Circul'R », ont identifié la nécessité de travailler à la valorisation de différents types de déchets comme les matériaux composites des industries locales (plaisance, aéronautique). En lien avec les ambitions de la communauté d'agglomération en matière d'économie circulaire, un travail avec les acteurs privés et associatifs s'est engagé ces derniers mois pour identifier les matériaux prioritaires sur lesquels il était nécessaire de développer de nouvelles filières de collecte et de valorisation (coquilles d'huîtres, néoprène, déchet du BTP, matériaux composites). Dans le cadre de la mobilisation territoriale, tous les acteurs se sont mis autour de la table pour établir une stratégie partagée et coordonnée autour de la réalisation d'un programme d'actions ambitieux.

La construction d'un projet public-privé nécessite à chaque partie prenante de comprendre les mécanismes et temporalités de chacun et offre l'opportunité de développer des synergies et des leviers d'actions, que chaque acteur ne pourrait réaliser seul. •



CLÉS POUR RÉUSSIR

- CAPACITÉ DES ENTREPRISES À S'ORGANISER EN FILIÈRE;
- CONFRONTATION DES AMBITIONS ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ ET CO-CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE PARTAGÉE.

CONTACTS

ALEXANDRA COUTURIER-RENAUDON, CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA GESTION DES DÉCHETS, AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE / AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE : 05 46 30 34 00

7.4 DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION INCITATIVE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Bourgogne-Franche Comté

La tarification incitative du service public des déchets consiste à inclure une part variable en fonction de la quantité de déchets dans la redevance ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle permet en moyenne une réduction de 41 % des ordures ménagères résiduelles et de 15 % des coûts de collecte et de gestion supportés par la collectivité.

La Bourgogne-Franche-Comté est en pointe sur le sujet avec 44% des communes et 35% de la population couvertes par une tarification incitative. Cela est permis grâce à une bonne structuration des collectivités, avec des syndicats de traitement organisés à maille suffisante, une coopération active entre collectivités et avec l'ADEME, et des élus fortement impliqués. La Région a ensuite porté l'ambition d'une généralisation de la tarification incitative dans le plan régional de gestion des déchets. Des actions complémentaires sont en cours, avec l'appui de l'ADEME, pour accompagner les habitants en habitat collectif dans des quartiers sensibles, en partenariat avec les bailleurs sociaux. •



« La tarification incitative a conduit à une prise de conscience de la population sur la nécessité du tri et a permis concrètement une forte réduction des déchets résiduels. C'est une solution acceptée, équitable et très efficace. »

JEAN-LOUIS FOUSSERET
PRÉSIDENT DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

CLÉS POUR RÉUSSIR

- PÉDAGOGIE, CONCERTATION ET EXPLICATION AUPRÈS DES USAGERS ;
- ADAPTATION DES PRATIQUES DES EXPLOITANTS (SYSTÈMES D'INFORMATION, MOYENS HUMAINS POUR LA GESTION DU PROJET ET RELATIONS AVEC LES USAGERS).

CONTACTS

SITCOM VAL DE SAÔNE : 03 84 78 09 52

ADEME BFC : 03 81 25 50 00

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE : 03 81 87 88 89

7.5 LA FRUITIÈRE À ÉNERGIES

Bourgogne-Franche Comté



L'association citoyenne « Ensemble Mobiliser Nos Énergies à Quingey » (25) a lancé une démarche de transition écologique et solidaire sur une zone rurale de 25 000 habitants en mobilisant toutes les parties prenantes locales pour tendre vers un territoire à énergie positive en consommant moins, mieux et autrement. Cette démarche a abouti à la création de la « Fruitières à énergies », société coopérative regroupant 180 associés (habitants, collectivités, agriculteurs ou entreprises), qui finance des projets de production d'énergie (environ 250 kW installés) développés par un coordinateur et un chargé de projet et agit comme accompagnateur de projet et acteur de mobilisation et d'éducation à la transition écologique dans les territoires.

La création de partenariats, la prospection de nouveaux projets, l'engagement de nouveaux associés nécessitent une forte mobilisation de moyens humains, pour une activité qui n'est pas rémunératrice. Pour autant, c'est le point de départ indispensable pour le développement de la Fruitière à énergies, d'où l'impact du financement de l'animation apporté par l'ADEME. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- ASSOCIATION DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES;
- ANIMATION TERRITORIALE PERMETTANT DE CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE D'ENSEMBLE DONNANT DU SENS ET DE LA COHÉRENCE AUX DIFFÉRENTS PROJETS.

CONTACTS

LA FRUITIÈRE À ENERGIES : 06 99 42 87 01
PRÉVAL HAUT-DOUBS : 03 81 46 49 66

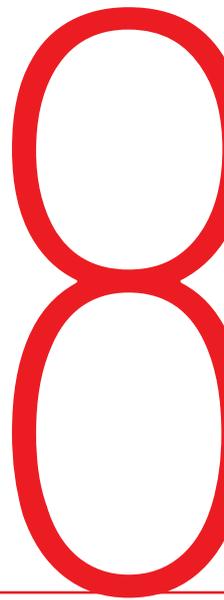


Quelle est votre recette pour impliquer autant de parties prenantes dans vos projets écologiques ?

« Engager comme principe fondateur à tout accompagnement lié aux transitions, la nécessité de mixer les publics, en tentant la prise en compte des points de vue minoritaires. La notion de décloisonnement, cette idée de relier des acteurs différents pour passer d'une vision individuelle à une vision collective, toujours faire le lien avec l'ambition des politiques publiques, sont également des préalables pour la réussite de ces mobilisations. S'appuyer sur l'animation territoriale, génératrice de lien social, offrir à tous les acteurs locaux et les citoyens la possibilité de s'associer à des projets porteurs de sens et devenir des opérateurs de la transformation sociale. »

JEAN-FRANÇOIS DUGOURD
COORDINATEUR DE LA FRUITIÈRE À ÉNERGIES

Comment **mieux** se déplacer et mieux se loger ?



**Pourquoi orienter une action
spécifiquement sur les quartiers
pavillonnaires ?**

8.1 MASSIFICATION DES RÉNOVATIONS DANS LE TISSU PAVILLONNAIRE

Île-de-France



La rénovation énergétique des quartiers pavillonnaires repose sur l'initiative individuelle des occupants. La massification n'est possible qu'en mobilisant les acteurs d'un territoire, pour aller au-devant des habitants, informer, rassurer, conseiller, fédérer, et pour regrouper et structurer les diagnostics et les travaux, en limitant le reste à charge.

La préfecture d'Île-de-France a donc lancé, dans le cadre de la mobilisation territoriale, en lien avec les collectivités, les structures de conseil et d'accompagnement du réseau FAIRE et les services départementaux de l'État, une dynamique de massification de travaux de rénovation dans des quartiers pavillonnaires fragiles. Après une phase de diagnostic, un test sera lancé début 2020 sur un ou plusieurs quartiers franciliens, notamment à Montfermeil, afin d'y définir une stratégie et d'apporter un ensemble d'outils opérationnels aux quartiers concernés : rencontre des habitants et conseils directement au sein du quartier, incitation à la création d'association d'habitants en vue de massifier les travaux de rénovation. •

CONTACTS

MARIE-LAURE HERAULT,
PRÉFECTURE DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFECTURE EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE : 01 82 52 40 00

« Le parc individuel francilien représente 25 % des logements, et à plus de 60 %, est constitué de maisons construites avant 1975, pour lesquelles les rénovations sont insuffisantes. Pourtant elles conditionnent l'atteinte des objectifs ambitieux du SRCAE. Dès lors que beaucoup de propriétaires de pavillons, modestes ou vieillissants, ne peuvent plus financer la remise aux normes et la réhabilitation de leur logement, il convient que l'État et tous ses partenaires travaillent de concert à impulser des dynamiques volontaristes et durables dans les secteurs fragilisés par la précarité énergétique, à l'instar du soutien apporté par les grandes opérations en collectif. »

ISABELLE ROUGIER
DIRECTRICE RÉGIONALE ET INTER-DÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT.

CLÉS POUR RÉUSSIR

- ASSOCIATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS ENGAGÉS ;
- MOBILISATION DES FINANCEMENTS PUBLICS ;
- TRAVAIL QUARTIER PAR QUARTIER, AVEC UNE APPROCHE BÉNÉFICIAIRE.

8.2 HABITER MIEUX EN DÉODATIE

Grand-Est



La maison de l'habitat et de l'énergie du pays de la Déodatie (Saint-Dié-Des-Vosges) héberge un espace Info Énergies, l'Agence nationale de l'habitat et les services de la collectivité habitat. S'appuyant sur le programme national de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), « Habiter Mieux en Déodatie » est une réponse concrète et adaptée aux enjeux des habitants du territoire. Suite à une concertation avec tous les acteurs de l'État, le Pays de la Déodatie propose désormais de préfinancer les aides publiques : le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) perçoit l'ensemble des subventions de l'ANAH, de la Région, du Département et des collectivités locales pour le compte du particulier et règle ensuite lui-même la facture aux entreprises. Le particulier n'a ainsi que son reste-à-charge à financer. •

CLÉS POUR RÉUSSIR

- ADAPTATION DE DISPOSITIFS NATIONAUX AUX SPÉCIFICITÉS ET AUX BESOINS LOCAUX;
- APPROCHE BÉNÉFICIAIRE;
- VOLONTÉ POLITIQUE.

Quelles difficultés ont dû être surmontées ?

« Nous avons développé Habiter Mieux en Déodatie sur la base du programme national de l'ANAH, en lui apportant des améliorations, pour l'adapter au mieux aux besoins et contraintes de notre territoire. C'est la raison pour laquelle la collectivité a décidé de mettre en œuvre le préfinancement des aides publiques et de régler directement les entreprises pour le compte des particuliers. Cette mise en œuvre, complexe au départ, sortait des lignes établies. À l'heure actuelle, nos partenaires financiers font la promotion du dispositif dans les autres territoires, signe de son succès. »

OLIVIER THIL
DIRECTEUR DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE ET DE L'HABITAT (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES)

CONTACTS

OLIVIER THIL, DIRECTEUR DU PROGRAMME «ACTION CŒUR DE VILLE» ET DE L'HABITAT DE SAINT DIÉ,
PETR DU PAYS DE LA DÉODATIE, MAISON DE LA SOLIDARITÉ :
03 29 58 47 56 / MHE@DEODATIE.COM

